

LE DROIT DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Mardi 6 octobre 2020 - 9h30 à 12h30

Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

- Définition et champ d'application
- Caractéristiques (durée, rémunération,...)
- Règles et modalités de passation
- Exécution (avenants, cession, contrôle)



OBJECTIFS

- Intégrer les nouvelles règles relatives aux concessions emportant délégation de service public après l'entrée en vigueur du Code de la commande publique afin de sécuriser la mise en oeuvre avec des retours d'expériences pratiques



INTERVENANTS



Guillaume Gauch
Avocat associé



Samuel Couvreur
Avocat senior référent



PUBLIC CONCERNE

- Direction juridique
- Acheteurs et autorités concédantes (élus, responsables de service, agents,...)
- Bureaux d'études



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique



PREREQUIS

Aucun